

## QUE DOIT-ON FAIRE?

---

Par **Profil supprimé** Posté le 19/12/2011 à 10h37

J'ai 36 ans et ma soeur de 32 ans a complètement dérivé. Elle fume du cannabis depuis l'adolescence, mais sa consommation de drogue a évolué, l'entraînant ainsi vers une consommation d'autres substances (cocaïne, médicaments...) On ne sait pas très bien puisqu'elle est en permanence. Elle a rencontré son mari très jeune et ensemble ils ont eu 2 enfants. Ils sont propriétaires de leur maison qu'ils ont fait construire. Lui travaille et ma soeur se cherche toujours (après avoir enchaîné les jobs elle avait entrepris une formation). Socialement ils sont à priori intégrés sauf que la réalité est tout autre. En effet, lui s'est fait arrêté pour la énième fois (on ne sait pas pourquoi cette fois-ci) et les gendarmes sont venus la chercher, elle, à son domicile. Ca fait maintenant un mois et depuis pas de nouvelles. Mes parents reçoivent ses courriers avec 15 jours de retard dans lesquels elle dit qu'elle n'a de nouvelles de personne (alors que ma mère a répondu à ses lettres). Nous avons fait des demandes de permis, nous les attendons. L'avocat commis d'office dit qu'elle est écrouée pour besoin d'enquête mais on ne sait rien de plus. Une enquêtrice vient mardi chez mes parents pour en savoir plus sur son caractère à lui mais rien pour ma soeur. On ne sait pas comment elle va. En attendant les enfants sont chez mes parents. Ils semblent aller bien (même si ce n'est sûrement qu'en apparence) et la justice n'a pas l'air de s'en soucier (et c'est tant mieux). Aujourd'hui voilà où nous en sommes. Pour ma part, je souhaite couper les ponts avec mon beau-frère qui je pense n'aide en rien ma soeur, mes parents pensent comme moi. On se demande comment l'aider à sa sortie. Nous aimerions qu'elle parte (géographiquement) en cure car elle était déjà allée dans un centre et on a retrouvé des ordonnances de méthadone à la pelle! Nous souhaitons l'aider à se reconstruire mais par où commencer? Ils sont adultes et du coup nous sommes démunis. On n'arrive pas à se détacher et se dire qu'elle doit se débrouiller. Alors si quelqu'un pouvait nous guider un peu et nous éclairer sur les démarches à entreprendre... Merci

### 1 RÉPONSE

---

**bluenaranja** - 03/01/2012 à 14h45

Bonjour !

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année malgré les circonstances compliquées.

A vue de nez, ce que vous décrivez ressemble à des histoires dans lesquelles votre soeur pourrait être aussi impliquée - genre deal - pour qu'ils l'écrouent, malgré les enfants. Ou ce n'est pas la première fois, où ils pensent que les deux ont une implication dans l'affaire, et ils recueillent les témoignages pour savoir le degré d'implication de chacun.

Même si les enfants ont l'air d'aller bien - les enfants en général ont une capacité d'adaptation assez exceptionnelle - ce serait bien qu'ils puissent voir un psy, un pédopsychiatre de préférence, en leur expliquant que ce qu'ils diront ne sortira pas de là. Il me semble important qu'ils aient un espace de liberté d'expression protégé, ailleurs que dans le cercle familial. Quelqu'un de neutre et d'extérieur à toutes ces histoires.

Rien que le fait d'avoir ses parents arrêtés et mis en prison peut être une expérience traumatisante. Surtout s'ils étaient présents à ce moment-là. En plus, les enfants se sentent souvent coupables des problèmes des adultes.

Leur offrir un endroit où ils peuvent dire tout ce qu'ils pensent, sans être jugés, sans que cela ait des répercussions sur les relations intra-familiales ou les parents est vraiment très important.

Je sais, pour l'avoir fait, que les enfants jouent très bien la comédie du tout va bien. Mon père me maltraitait, et je faisais tout pour le protéger, pour ne pas blesser le reste de la famille. A six ans déjà, j'étais prête à tout pour protéger ma mère. Il faut du temps, pas juste une ou deux séances, pour qu'un climat de confiance s'établisse et qu'ils puissent se livrer. Peut être même séparément.

Si tout va bien, comme je l'espère, ce ne sera que quelques heures de perdues, mais s'il y a un problème, ces quelques heures seront des mois voire des années gagnés sur leur vie d'adulte.

Pour la cure, sur le site, il y a les coordonnées de tous les centres et autres de France. Mais je crois que vous devriez attendre la première visite, savoir ce qu'il en est exactement. Et ce serait bien de l'aider à accomplir ces démarches, mais il faut qu'elle en ait un minimum l'envie.

L'envoyer en cure à sa sortie de prison, s'il n'y a pas de prise de conscience de sa part, ce sera toujours du temps de gagné mais ne solutionnera pas le problème hélas...

Si vous avez envie de parler, je reste dans le coin !

courage  
bluenaranja

---